



PÉTANQUE
CANADA

FÉDÉRATION DE PÉTANQUE DU QUÉBEC

7665, Boul. Lacordaire, St-Leonard (QUÉBEC) H1S 2A7

Téléphone : 514-252-3077 Télécopieur : 514-251-8038

Courriel : petanque@petanque.qc.ca

Site web: www.petanquecanada.com

F.P.Q. – 012 H

CHAMPIONNAT CANADIEN ET PROCESSUS DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE HOMMES

Pour le Championnat du monde masculin triplete de 2026

Quand : Les 12 et 13 juillet 2025 à St-Bernard de Beauce

Pré-inscription et adhésion à Pétanque Canada valide avant ou le 9 juillet 2025.

Coût : 100\$ par personne

L'équipe nationale de 4 joueurs, qui ira représenter le Canada au Championnat du monde de 2026(Destination inconnue), se sera inscrite à 4 au Championnat canadien sélectif des 12 et 13 juillet.

Le Canada est exempté de la qualification PANAM considérant qu'il s'est qualifié dans les 24 premiers aux matchs de classement à Dijon (2024)

Les joueurs devront avoir participé à un minimum de 3 tournois Méritas incluant la fin de semaine de la Coupe du Québec 2024 ou durant la saison 2025 avant le présent événement, un joueur n'ayant pas ce pré requis devra défrayer 100\$ additionnel.

Les frais encourus par l'équipe nationale pour participer au Championnat du monde pour chaque joueur seront le coût du billet d'avion, l'assurance voyage et annulation ainsi que les jours hors compétition (Hébergement et repas)

De plus, l'équipe nationale devra participer à des activités de financement afin de couvrir les autres frais assujettis à l'invitation s'il y a lieu (exemple : hébergement, repas, etc.).

Des arrangements privés peuvent être pris avec l'accord du conseil d'administration de Pétanque Canada. Tous les frais encourus qui diffèrent de l'invitation seront à la charge des joueurs.

À noter que la fédération couvrira les frais d'habillement nécessaire pour les compétitions.

En cas de report ou changement au championnat du monde par la FIPJP pour force majeure, ce sera la même équipe qui représentera le Canada au Championnat du monde reporté ou modifié jusqu'à son annulation.

En cas d'annulation de l'événement ou de l'impossibilité de la fédération canadienne d'y participer, les participants de la sélection seront remboursés.

En cas de désistement de deux membres de la quadrette qualifiée, elle sera remplacée par l'équipe finaliste. En cas de désistement d'un seul membre de la quadrette les joueurs restant choisissent un 4^e parmi ceux qui ont participé aux sélections.

Éligibilités de représentation de l'équipe nationale au Championnat du monde:

Être membre en règle de la Fédération Pétanque Canada.

Détenir un passeport canadien ou la preuve d'un renouvellement possible (passeport périmée) à l'inscription du championnat canadien, conformément à l'article 10 du règlement de la FIPJP et ce délai est reporté à 5 ans si le joueur a déjà joué pour représentation d'un autre pays dans une compétition internationale tel que Championnat du monde, Coupe du Monde des Confédérations, championnats continentaux, Jeux Mondiaux, etc.

L'équipe nationale s'engage à participer, après consultation avec les joueurs, aux tournois désignés par Pétanque Canada dans différentes compositions d'équipes avant le Championnat du monde si le calendrier le permet.

Si un joueur de l'équipe sélectionnée lors du processus de sélection 2025, décide de ne pas faire partie de la délégation au championnat du monde pour des raisons de vaccins ou une raison personnelle, ceci moins de 12 semaines avant la date prévue de départ, il sera passible de mesure disciplinaire par le comité de discipline.